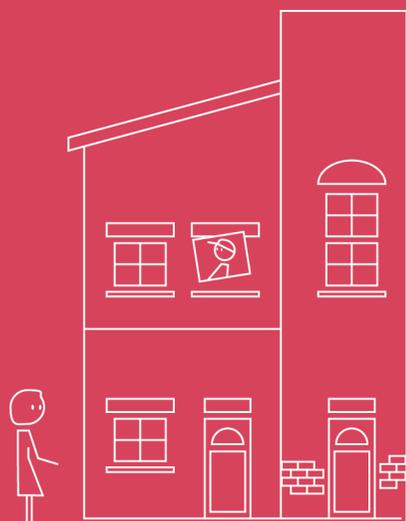


L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Construisez votre projet avec votre ADIL.



CONTACTER L'ADIL

du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
04 68 11 56 20

Permanences sur rendez-vous:

Carcassonne

Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30
Maison de l'Architecture et de l'Environnement
28 avenue Claude Bernard

PRÉAU de Carcassonne Agglo

Tous les Jeudis de 9h à 12h30
84 rue de Verdun

CAF de Carcassonne

Le 3^{ème} Mardi du mois de 9h à 12h et 13h à 16h.
18 Avenue des Berges de l'Aude

Narbonne

Les Vendredis de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Le dernier Mardi du mois de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Maison des Services du Grand Narbonne
8 avenue Maréchal Foch

Permanences par téléphone:

04 68 11 56 20

Le Lundi de 14h à 17h,
Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Par e-mail : info@ADIL11.fr



Retrouvez-nous sur Facebook :
ADIL de l'Aude

Les permanences de l'ADIL de l'Aude sont
développées avec le soutien de:

www.adil11.org



agencecochran.com - document mis à jour en décembre 2010 - IPK - Ne pas jeter sur la voie publique.

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

Frappez à la bonne porte

Votre ADIL
vous apporte
une information
complète,
neutre et gratuite
sur toutes
les questions
de logement



L'ADIL vous aide à prendre les bonnes
décisions en vous apportant tous les
éclairages nécessaires. Avant de vous
engager, consultez-la.

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Aude

Louer, acheter, construire, faire des travaux..., les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement.

Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

LOCATION



Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congé ...

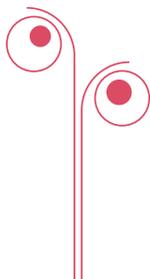
QUALITÉ DE L'HABITAT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic, amiante/plomb/termites, bruit ...



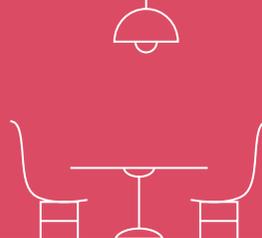
FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droits de mutation, crédits d'impôt ...



ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties ...



DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT OU D'ACCÈS AU LOGEMENT

Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO ...



COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété ...

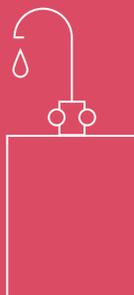


TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION

Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances ...

ASSURANCES

Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre ...



URBANISME

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage ...



Locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement, l'ADIL répond à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.